

# QUATRE CLES DE SUCCES POUR UN PLAN D'ACTION REUSSI

1

UNE GOUVERNANCE publique/privée pour piloter et évaluer la mise en œuvre du master plan avec création d'un comité spécifique de suivi.

2

UNE COMMUNICATION forte en direction du grand public, du monde économique et financier et du monde institutionnel.

3

UN RECENSEMENT exhaustif et qualifié de la ressource, des compétences et moyens.

4

UN POSITIONNEMENT national et européen affirmé.



## Master Plan de la Bioéconomie en Hauts-de-France

4 ambitions en 40 actions pour une filière compétitive, durable, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois



### POURQUOI UN MASTER PLAN BIOECONOMIE EN HAUTS-DE-FRANCE ?

La bioéconomie ou économie du vivant consiste à utiliser des ressources naturelles locales et renouvelables en préservant l'environnement mais surtout en contribuant au dynamisme économique des entreprises. L'émergence de ces nouveaux secteurs d'activité est une formidable opportunité de développement et d'emplois pour notre région.

Avec un tissu d'acteurs reconnus, des ressources abondantes et variées, ainsi que des filières à fort potentiel, les Hauts-de-France disposent de nombreux atouts pour devenir d'ici 2025 l'un des leaders européens de la bioéconomie. **Le master plan adopté en séance plénière le 25 septembre 2018 fixe les priorités et définit les actions à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.**

### COMMENT A-T-IL ETE ELABORE ?

Ce master plan est le résultat d'un travail participatif reposant sur un triptyque :

- l'organisation en avril 2018 des **Assises de la bioéconomie** qui ont réuni 200 acteurs autour de 4 ateliers thématiques, les premières en France organisées par une Région,
- la constitution d'un groupe projet pluridisciplinaire au sein de la Région, piloté par 5 vice-Présidents et composé d'agents issus de 7 directions différentes,
- l'appui d'un **groupe d'experts**, emmené par le pôle IAR, regroupant des représentants des agriculteurs, de l'industrie, de la recherche, des pôles de compétitivité ainsi que des institutionnels.

PLUS D'INFOS SUR [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)

### Région Hauts-de-France

151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille cedex  
Accès métro / Lille Grand Palais  
Tél. : +33 (0)3 74 27 00 00 - Fax : +33 (0)3 74 27 00 05

Retrouvons-nous sur



## Des acteurs présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur

- 27 000 agriculteurs.
- Des semenciers.
- Des entreprises leader sur leur secteur (Roquette, Lesaffre, Avril, Ingredia, Tereos...).
- Des pôles de compétitivité (IAR, NSL, Matikem, Aquimer...).
- Des plateformes technologiques (Improve, Extractis, Adrianor, Pivert...).

## Des ressources abondantes et diversifiées

- 2 millions d'hectares de terres consacrées à l'agriculture.
- Une vaste façade maritime.
- Une position géographique au cœur de l'Europe avec des partenaires limitrophes très engagés.
- Un potentiel important de partenariats forts à nouer en France et en Europe (Bio-Pacte de Châlons, réseau européen Vanguard...).

## Des filières à potentiel pour bâtir un véritable leadership

- 1<sup>ère</sup> région agroalimentaire française.
- 1<sup>ère</sup> région automobile.
- 1<sup>ère</sup> région ferroviaire.
- Des leaders mondiaux dans les biotechnologies.
- 1<sup>er</sup> centre européen de transformation et de valorisation des produits de la mer.



# NOS AMBITIONS



**FAIRE** des Hauts-de-France le leader européen des protéines (*protéines végétales, insectes, micro-algues...*).



**AUGMENTER** la part du biogaz dans le mix énergétique avec un objectif de 25% des énergies renouvelables produites en région d'ici 2025.



**DÉVELOPPER** les matériaux bio-sourcés dans les secteurs du transport et du bâtiment : *filiale lin, paille, bois.*



**SOUTENIR** les biotechnologies pour faire émerger les molécules d'intérêt de demain, celles qui vont transformer notre société et apporter des alternatives aux molécules équivalentes provenant du pétrole.

## Se montrer exemplaire au sein de la Région

- Inscrire la bioéconomie comme priorité dans les futurs documents de programmation européens post 2020.
- En faire une des priorités dans l'ensemble des dispositifs financiers existants.
- Utiliser la commande publique comme vecteur de développement.

## Soutenir l'écosystème de production de la ressource

- Faciliter l'expérimentation agricole et aquacole pour développer de nouvelles pratiques.
- Inciter le monde agricole à cultiver les ressources nécessaires pour les différentes filières.
- Accompagner la réalisation de bilans environnementaux et économiques pour mesurer les impacts de ces nouvelles productions.
- Proposer une ingénierie de financement adaptée aux projets de méthanisation dans le cadre d'une économie circulaire.

## Favoriser la recherche, l'innovation et accompagner le monde industriel

- Attirer les chercheurs en créant des chaires industrielle.
- Structurer les coopérations transfrontalières et internationales.
- Monter en compétence les filières par la formation.
- Créer l'offre de formation professionnelle manquante dans le domaine de la méthanisation.
- Développer des outils et projets structurants.
- Encourager le développement de véhicules fonctionnant au bioGNV.

## Former et informer le consommateur

- Sensibiliser le grand public et les parties prenantes aux atouts de la bioéconomie.
- Créer des espaces de rencontre entre filières et grand public.
- Former et informer aux champs de la bioéconomie et à ses impacts positifs.
- Travailler l'acceptabilité des projets de méthanisation par les citoyens.

